



Dans l'unité, la lutte continue !

En imposant le recul de deux ans de l'âge de départ à la retraite, le gouvernement a ouvert une phase de contestation sociale historique : depuis 5 mois, les syndicats sont unis dans la lutte contre la réforme des retraites. Une proposition de loi d'abrogation de la réforme des retraites doit être examinée le 8 juin à l'Assemblée nationale, mobilisons nous avec force le mardi 6 juin pour montrer que notre détermination à sauver nos retraites est intacte !

Le ministère de l'Éducation nationale utilise la même méthode que le gouvernement pour passer en force, contre l'avis des personnels, sur le Pacte et sur la réforme de la voie professionnelle.

L'intersyndicale départementale Savoie vous propose un document unitaire pour tout comprendre des réformes et en cours, de leurs enjeux et leurs conséquences sur nos conditions de travail.



Socle/ Pacte : un simulacre de revalorisation

Macron avait promis une revalorisation de 10% des salaires de tous et toutes pour compenser le décrochage colossal de notre pouvoir d'achat. En 1980 le salaire des enseignant.es débutant.es était de 2,3 fois le SMIC, aujourd'hui un.e enseignant.e débute avec 1,2 fois le SMIC pour 2 années d'études supplémentaires ! **L'inflation cumulée de ces 20 dernières années est de 31%, sur ce même temps le SMIC horaire a augmenté de 61 % et les salaires moyens dans le privé de 49%. Le point d'indice de la fonction publique dans le même temps n'a augmenté que de 12% !**

Des miettes et du mépris !

La revalorisation salariale annoncée par le gouvernement contient deux mesures phares : le Socle et le Pacte.

La partie socle : augmentation des primes l'ISAE et l'ISAO, indemnités de fonction, attractivité. Concrètement sur la fiche de salaire ça donne quoi ?

- **Augmentation de 95 euros mensuels** pour les personnels qui touchent la prime ISAE/ISAO
- **Augmentation de la prime d'attractivité** (échelon 3 : 189 euros/mois, échelon 4 : 215 euros/mois, échelon 5 : 222 euros/mois, échelon 6 : 209 euros/mois, et échelon 7 : 138 euros/mois). Rien pour les autres échelons ! Et toujours rien pour les AED et les AESH !

Prime et non augmentation du point d'indice, cela a des conséquences : une prime peut disparaître comme elle est apparue, elle n'évolue pas au fil de l'inflation, ne compte pas pour la retraite et n'est pas prise en compte dans le calcul des congés maladie !

L'ensemble des organisations syndicales de l'éducation exige une augmentation du point d'indice !

La partie PACTE (avec le diable) est conditionnée **à une augmentation des missions !**
 Ces nouvelles missions et les primes liées seront alloués par le directeur.trices d'école
 ou le chef d'établissement par tranche horaires non sécable.

Les missions du PACTE

1250 euros brut/an	1er degré	2 nd degré
Tranche de 18h	Soutien en 6 ^o	Remplacement de courte durée
Tranche de 24 h	Stage de réussite pendant les vacances, soutien renforcé aux élèves dans les écoles.	Devoirs faits, stage de réussite pendant les vacances, soutien renforcé aux élèves dans les écoles.
Forfait annuel	Coordination des projets CNR, accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers, coordination du dispositif découverte des métiers dès la 5 ^{ème} .	Coordination des projets CNR, accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers, coordination du dispositif découverte des métiers dès la 5 ^{ème} .

Accepter un PACTE reviendra à accepter un package : il faudra faire des tâches liées entre elles sans que l'on puisse les choisir.

Le PACTE va renforcer les inégalités :

- Entre le 1er et le 2nd degrés : il est illusoire de penser que le 1er d pourra adsorber des heures supplémentaires, les heures PACTE seront absorber par le 2nd D .
- Entre les hommes et les femmes, alors que les femmes enseignantes ont un salaire inférieur de 13 % à celui des hommes.
- Avec les personnes handicapées qui auront plus de difficultés à augmenter leur temps de travail.

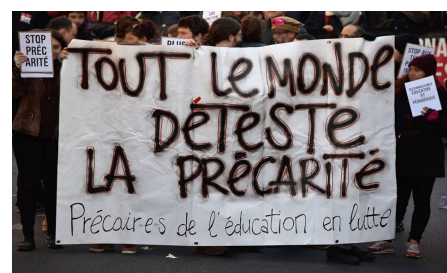
Le PACTE est une fausse solution pour pallier les manques de moyens et de personnels : absence de remplaçant.es en nombre suffisant, démantèlement des RASED !

Nos organisations syndicales appellent à ne pas participer à la mise en place du PACTE et réclament une augmentation du point d'indice, l'arrêt des fermetures des postes ,des recrutements ainsi que des moyens pour que l'école inclusive ne soit pas qu'un slogan !

ZOOM sur les AED et les AESH

Précaires de l'éducation nationale, sous-payé.es et peu formé.es , aucune annonce de revalorisation salariale n'a été faite par le gouvernement !

Dans notre département, les AED non reconduits à la rentrée de septembre et gérés par le lycée Vaucanson n'ont reçu les papiers leur permettant de toucher leurs indemnités chômage qu'au mois de décembre ! Certain.es d'entre eux/elles n'ont donc eu aucun revenu pendant plus de 3mois !





Destruction de l'enseignement professionnel !

L'enseignement professionnel sous la coupe des entreprises locales

La réforme oppose employabilité et enseignements : il s'agit de donner moins de cours aux élèves qui envisagent un emploi après le diplôme. Considérer l'enseignement professionnel par l'employabilité, les besoins des entreprises, l'économie, **c'est nier la nécessité émancipatrice de l'école. Le service public de l'Éducation disparaît au profit d'un service aux entreprises** du bassin, en fonction de leurs besoins immédiats, pour leur fournir une main d'œuvre bon marché. La logique de formation n'est plus globale mais devient purement locale et territoriale.

Des élèves transformé.es en travailleurs.euses exploitables

Que les élèves stagiaires soient gratifiés de 50 à 100 € par semaine **soit entre 1.42€ et 2.86 €** de l'heure entraîne un glissement dangereux entre stage d'apprentissage et travail rémunéré, dans l'esprit des élèves, des entreprises et de l'opinion publique. Cela permet d'accoutumer les uns et les autres à se contenter d'aumônes horaires.

Cela permet aux entreprises, de considérer les stagiaires comme des travailleurs puisqu'ils touchent de l'argent pour leur stage. C'est de l'argent public et les entreprises ne sont pas mises à contribution. Il s'agit de socialiser ces gratifications tout en privatisant une main d'œuvre.

Renforcement du déterminisme géographique et social

Si le Ministère fait le constat d'un déterminisme social de la voie professionnelle, cette réforme, au lieu d'apporter des solutions contre ce problème, le renforce au contraire. En effet, rendre l'enseignement professionnel dépendant du bassin d'emploi, c'est renforcer les déterminismes géographiques, économiques, sociaux des élèves. C'est les assujettir au tissu économique local, et renforcer leur lien de subordination aux entreprises locales.

Une année de terminale sur mesure

Pour les élèves qui envisagent une insertion dans l'emploi dès l'obtention du diplôme : la durée des stages sera augmentée de plus de 50 % ; le dernier stage de l'année ayant vocation à favoriser une insertion directe dans l'emploi . Les élèves qui souhaitent poursuivre leurs études après le diplôme : suivront quatre semaines de cours intensifs d'enseignements généraux et professionnels adaptés pour leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires à la réussite dans l'enseignement supérieur.

Comme en lycée général sont donc généralisés : la disparition du groupe classe, l'impossibilité pour les personnels de suivre les élèves d'une classe, la pression concurrentielle des choix d'options discriminants pour l'orientation, une désorganisation et une pression constante qui dégradent les conditions de travail pour les personnels.

Une réforme violente et brutale pour les personnels

C'est par les médias qu'ils et elles apprennent que leur filière (« On va en fermer 80 à la rentrée et en ouvrir 150 autres », dit le ministre sur FranceInfo), leur métier, leur poste, seront supprimés dans quelques mois, pour la rentrée de septembre. L'objectif est que 100% des formations non insérantes qui soient fermées à la rentrée 2026 .

C'est un vrai plan social qui touche les lycées professionnels, appris par voie de presse, sans accompagnement prévu par l'État employeur.

Et maintenant on fait quoi ?

**Une seule solution : rejoindre les luttes unitaires en cours !
Collectivement il est possible de gagner !**



Mercredi 31 mai : 14 h rassemblement devant le rectorat de Grenoble pour dénoncer la réforme du lycée professionnel.

Mardi 6 juin :
Grève et manifestations

12h devant le lycée Monge à Chambéry pour un pique-nique revendicatif et éducatif ! L'occasion de se retrouver, de répondre à toutes vos questions sur les réformes et de construire la lutte collectivement.

14h Palais de justice de Chambéry, rejoignons (en cortège) la manifestation intersyndicale pour la défense de nos **retraites** !